



BULLETIN MUNICIPAL

POULE-LES ÉCHARMEAUX

Printemps 2015

N°54

Le mot du Maire

L'ouverture de l'épicerie hebdomadaire le 19 mars, a connu un succès qui, s'il ne se dément pas, permettra d'envisager des ouvertures plus fréquentes...

Vous trouverez dans ce numéro un rappel de la vitalité commerciale de notre commune il y a 50 ans... Cela illustre bien ce qu'il s'est passé au cours de ces cinquante dernières années qui ont profondément modifié nos habitudes de vie. Le constater ne doit pas nous amener à penser que plus rien n'est possible mais à se mobiliser pour inventer d'autres façons de faire.

En matière de vitalité, les associations de notre village n'en manquent pas. Elles proposent à tous, habitants de longue date ou plus récemment installés, une multitude d'activités variées, et nombre d'animations au fil des saisons.

Pour contribuer à l'animation, la Commune a adhéré au CCAB . Le Centre Culturel Associatif Beaujolais, nous proposera trois rendez-vous culturels dans l'année dont le festival en Beaujolais qui fera une halte en juillet à Poule-les Echarmeaux .

F. Mélinand



Les manifestations

Dimanche 5 Avril: Vente de comté (classes en 5)

Lundi 6 Avril : Pâques à Poule : chasse aux œufs de l'association des familles

Samedi 11 avril : passage de l'Ultra trial Beaujolais Villages (115km)

Jedi 30 Avril : défilé humoristique

Samedi 2 Mai : **Conscrits CLASSE EN 5**

Vendredi 8 Mai : Cérémonie du « 8 mai » à 19 h

Dimanche 10 Mai : Après-midi country

WE 16/17 Mai : Vente de plançons par les « mains vertes »

Samedi 30 Mai : Soirée Théâtre (les dix gagas)

Dimanche 31 mai : Vente de fleurs par l'association des familles

Samedi 6 juin : Tarot : qualifications championnat de France par club (équipe de 4)

Dimanche 14 juin : Randonnée pédestre

Samedi 20 juin : Fête de la musique

Samedi 27 juin : But d'honneur de la Boule Montagnarde

Dimanche 28 Juin : Vente de paëlla. École St Martin

Dans ce numéro :

Informations pratiques.	P : 2
Compte rendu des conseils municipaux ;	P : 3, 4
Il y a 50 ans en 1965 : commerce et services.	P : 4
École publique	P : 5
La vie des associations. L'école Saint Martin	P : 6 à 10
A découvrir dans notre commune	P : 11

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : 14h00-17h00
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00

Tel. : 04 74 03 64 48
Fax : 04 74 03 68 71
adresse mail :
secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Recherches généalogiques :

vendredi de 15h à 16h30

Adresse du site internet :

<http://www.poulelesecharmeaux.fr/>

**La mairie sera fermée
les samedis 2 mai et 9 mai.**

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi de 9h à 11h45

**L'agence postale sera fermée du
mardi 14 avril au samedi 18 avril inclus
et les samedis 2 et 9 mai.**

ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal
doivent parvenir

avant le 11 juin 2015.

Toutes les associations sont invitées à
faire passer des articles
sur ce bulletin.
N'hésitez pas !

DÉCHÈTERIE

Lieu-dit " La Gare"
69870 SAINT NIZIER D'AZERGUES
Contact : 04 74 02 01 51

HORAIRES D'ETE

(01/04 au 31/10)
Lundi : 14h - 18h
Mercredi : 10h -12h et 14h -18h
Samedi : 10h -18h

Vous pouvez déposer gratuitement à la déchèterie les déchets suivants :

Déchets verts (tonte de pelouse, tailles de haie, petits branchages), encombrants, gravats, bois, carton, ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets ménagers spéciaux.

Une carte d'accès vous sera demandée à l'entrée ; cette carte est disponible en mairie.

Campagne « Isole ToiT »

Le territoire s'engage dans une campagne d'isolation des toitures : Isole ToiT. Elle est mise en œuvre dans le cadre du programme européen LEADER. Elle est menée parallèlement sur deux territoires : le Beaujolais Vert en Rhône-Alpes et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Réunions publiques : à 20H le :

- 19 mai : Salle communale, à MONSOLS
- 26 mai : Mairie de LAMURE SUR
AZERGUES

Contacts 04 74 03 14 33 ; 06 37 82 78 07
isoletoit@c-or.fr

CULTE

Samedi 04 avril : Veillée Pascale 21h00

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

CONSEIL DU 16 janvier 2015 à 18 h 30

Présents : BEROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, MELINAND F, PETIT I, PINTO L, TRONCY JM, VIGNE M.

Secrétaire de séance : COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT DU 12 DECEMBRE 2014

Délibérations :

Epicerie hebdomadaire : L'épicerie étant fermée depuis un an, le boulanger et le traiteur assurent un dépannage mais l'objectif premier reste la réouverture de celle-ci. Un commerçant envisage d'ouvrir une alimentation à Poule- Les Echarmeaux. A ce jour la municipalité ne dispose pas de local disponible rapidement pour cet usage. Dans un premier temps, ce commerçant propose une ouverture hebdomadaire, ce qu'il pratique sur une autre commune, avec commandes via internet, téléphone ou sur place et livraisons à l'épicerie hebdomadaire où d'autres produits seraient proposés. Pour mettre en place cette démarche, réalisable très rapidement et offrant la possibilité de vérifier la réalité du besoin sur la commune, nous devons disposer d'un local loué dans le cadre d'un bail précaire. Le conseil municipal autorise Madame le Maire, par **vote à main levée** (à l'unanimité), à louer un local et à passer convention avec le commerçant.

Désignation d'un cabinet pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour DSP : L'échéance de la délégation de service public de l'eau potable (DSP) a été reportée au 31 décembre 2015. L'attribution de cette délégation se fait dans un cadre précis et les offres des candidats doivent répondre aux exigences d'un cahier des charges exhaustif et précis. Ce travail nécessite l'assistance d'un cabinet d'études. *Sur les deux propositions faites, le conseil municipal se prononce, par vote à main levée* (à l'unanimité), pour confier l'assistance à maîtrise d'ouvrage au cabinet EAU+01.

Tarifs camping : Les tarifs, inchangés depuis plusieurs années, demandent à être révisés. Propositions : adulte (4 €) ; enfant (2,10 €) ; forfait semaine (75 €) ; tente sans véhicule (2 €) ; caravane avec voiture (4 €) ; camping-car (3,50 €).

Le conseil municipal se prononce, par **vote à main levée** (14 voix pour, 1 abstention), pour l'adoption de ces nouveaux tarifs.

Il est indiqué, à ce propos, qu'une station de vidange pour camping-cars et une borne Wi-Fi sont à l'étude.

Questions diverses :

Chansaye : La COR prévoit une étude pour pallier les difficultés liées au passage des grumiers.

Elections départementales : Elles auront lieu les dimanches 22 mars et 29 mars : la présence des conseillers est planifiée.

CONSEIL du 20 février 2015 à 20 h 30

Présents : BEROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, MELINAND F, PINTO L, TRONCY JM, VIGNE M.

Absente excusée : PETIT I. (pouvoir à VIGNE M.)

Secrétaire de séance : COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT DU 16 JANVIER 2015.

Délibérations :

Comptes administratifs de la commune et de l'eau : Madame Mélinand quitte la séance pour les deux votes, **votes à main levée** (14 voix pour à l'unanimité) pour commune et pour eau.

Comptes de gestions de la commune et de l'eau : Madame Mélinand réintègre la séance, **votes à main levée** (15 voix pour à l'unanimité) pour commune et pour eau.

Convention mise à disposition du personnel communal pour l'entretien voirie COR : la COR exerce cette compétence voirie depuis le 1^{er} janvier 2014, sa réalisation nécessite la mise à disposition du personnel communal et se formalise par une convention qui prévoit les conditions, les modalités et le remboursement des sommes afférentes. Madame le Maire demande d'approuver le principe par **vote à main levée** (15 voix pour à l'unanimité) et de l'autoriser à signer cette convention par **vote à main levée** (15 voix pour à l'unanimité).

BULLETIN MUNICIPAL

Adhésion CCAB (Centre Culturel Associatif Beaujolais) : l'action culturelle a pour but de proposer des animations, des spectacles en direction des habitants mais aussi de s'ouvrir et d'accueillir des événements qui auront une plus large audience. Le coût annuel serait de 5 € par habitant soit 5400 € et de 540 € d'inscription la première année seulement. L'engagement se fait sur le mandat mais peut éventuellement cesser au bout de 3 ans. Après rencontres de la commission culture et du conseil avec Monsieur Pignard, directeur du CCAB, il est demandé au conseil de se prononcer sur cette adhésion. **Vote à main levée** : 14 voix pour, 1 abstention sur 15 voix.

Vente licence IV : en janvier 2013 la commune a fait l'acquisition d'une licence IV dans le cadre d'une vente aux enchères. Elle a été très peu utilisée et une opportunité de la vendre se présente pour une même utilisation (restauration). L'estimation de sa valeur a été demandée au service des domaines, l'objet de la délibération est d'autoriser Madame le Maire à vendre cette licence. **Vote à main levée** : 15 voix pour à l'unanimité.

Augmentation temps de travail : la mairie dispose actuellement de deux agents pour effectuer les tâches administratives qui incombent à la commune : un agent à plein temps et un agent dont le temps de travail est de 28 H hebdomadaires. La diversité des activités de secrétariat et de comptabilité nécessite pour chacune un savoir et un savoir-faire et doivent se combiner avec l'accueil du public et le travail en lien avec les élus. Afin de mieux répartir la charge de travail et de dégager plus de temps pour travailler en lien avec le Maire, il est demandé au conseil d'approuver l'augmentation du temps de travail de Madame Lespinasse de 28 H à 35 H hebdomadaires et d'inscrire au budget les crédits correspondants. **Vote à main levée** : 7 pour, 3 abstentions, 5 contre sur 15 voix ; augmentation acceptée.

Eau, choix du mode de gestion : après lecture du rapport sur le principe de la délégation de service public (DSP) de l'eau potable, il est demandé au conseil d'approuver le principe de la DSP par voie d'affermage pour une durée de dix ans à compter du 31/12/2015 (date d'expiration du contrat en cours), d'approuver les caractéristiques de la délégation des services décrites et d'autoriser Madame le Maire à lancer la procédure de publicité et de mise en concurrence et à signer toute pièce s'y rapportant. **Vote à main levée** : 15 voix pour à l'unanimité.

SYDER : service de Conseil en Energie Partagé (CEP)

Le SYDER en partenariat avec l'ADEME a mis en place un service en énergie partagé pour aider notamment les communes du Beaujolais Vert à maîtriser leur consommation d'énergie et à diminuer l'impact environnemental. La COR a décidé de prendre en charge le financement de la contribution des communes adhérentes souhaitant bénéficier des conseils du technicien CEP. Il est demandé au conseil d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'intervention, au bénéfice de la commune, du service de conseil, telle que proposée par le SYDER. **Vote à main levée** : 15 voix pour à l'unanimité.

Droit de préemption : la délibération n°2012/08 du 2 mars 2012 a instauré un droit de préemption urbain sur les commerces. A l'occasion de la mise en vente de l'Auberge des Tilleuls, qui maintiendra une activité de restauration, le notaire interroge la commune sur ses intentions quant à ce droit. Il est demandé au conseil de se prononcer par **vote à main levée** : 15 voix pour ne pas préempter ce bien.

Questions diverses :

Déneigement : le travail effectué a donné entière satisfaction à la population.

Le recensement est terminé : quatre logements et six personnes n'ont pas pu être recensés, 25% l'ont été par internet.

Déchets : une réunion publique aura lieu le 23 mars à 19 H à la salle des fêtes.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 27 mars à 20 H 30

Il y a 50 ans en 1965 :

les commerces et services dans notre commune

En cette période, où les petites communes comme la nôtre essaient de maintenir quelques commerces, il est intéressant de savoir que pour une population équivalente on trouvait à Poule-les-Écharmeaux

2 boulangeries, 2 boucheries, 5 épicerie, 2 quincailleries, 2 marchands de chaussures

1 mercerie, 1 bureau de tabac, 1 marchande de journaux, 6 hôtels -restaurants-café

6 autres cafés, 2 marchands de vin, 1 bureau de Poste, 1 salon de coiffure hommes et femmes

1 tailleur, 1 couturière, 3 mécaniciens avec au moins 1 poste d'essence,

1 pharmacie, 1 médecin avec maternité privée

Ecole Publique 04 74 03 70 66



Un deuxième trimestre bien rempli !

Au mois de janvier les élèves de CM ont reçu les problèmes élaborés par les élèves de 6^{ème} du collège de Lamure, travail réalisé dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}. Chaque niveau a donc résolu les problèmes envoyés par les camarades puis un second envoi a donné lieu aux corrections des exercices réalisés. Les élèves ont apprécié ces échanges donnant du sens au travail effectué en mathématiques. La seconde phase de ce projet se réalisera en avril avec, cette fois, des échanges basés sur la rédaction de programmes de construction en géométrie.

La liaison CM2/6^{ème} s'est poursuivie avec la journée de découverte du collège. Nos élèves ont pris les transports scolaires avec les collégiens puis ont passé la journée dans l'établissement. Au programme : découverte des lieux, participation aux cours, accueil au CDI puis un rallye pour se familiariser avec les locaux et les personnes qui interviennent dans la vie des collégiens. Cette journée a le grand mérite de dédramatiser l'entrée en 6^{ème} en permettant aux élèves d'avoir déjà quelques repères et donc de se sentir plus à l'aise à l'approche de la rentrée.

Ce début d'année a également été marqué par la venue de l'association Monde et Nature qui a proposé un spectacle très intéressant sur la sauvegarde de l'environnement, pour les élèves de maternelle jusqu'au CE1 : Le jardin de Théodore. Quant aux élèves de cycle 3, ils ont bénéficié d'une animation sur le fonctionnement du corps humain avec le système digestif.

En février, l'infirmière du collège de Lamure est venue, à deux reprises, travailler avec les CM sur le corps humain pour aborder le thème de la reproduction. Elle reviendra en fin d'année pour initier nos élèves aux gestes de premiers secours.

A la veille des vacances de février, costumes et maquillages étaient à l'honneur pour fêter Carnaval. Un grand nombre de parents se sont mobilisés pour préparer les crêpes et nous accueillir à la salle municipale. Nous remercions vivement toutes ces personnes qui nous permettent chaque année de partager un agréable moment de convivialité avec nos élèves.

Pour continuer notre exploration de la gourmandise initiée au premier trimestre, les élèves de maternelle et CP se rendront prochainement à L'espace Culturel du Brionnais à Chauffailles pour assister à la représentation d'Hansel et Gretel. Les plus grands ne seront pas en reste puisqu'ils iront visiter une chocolaterie au mois de juin !

Nos élèves de cycle 2 vont, à nouveau, bénéficier de séances de piscine au bassin de Cours la Ville. Ils s'en réjouissent d'avance car ils avaient beaucoup apprécié le premier cycle piscine du premier trimestre.

Dans le cadre du projet d'école dont l'axe principal, cette année, est dédié aux activités physiques et à la connaissance de l'environnement local, tous nos élèves participeront à nouveau à des balades commentées par des guides de pays. Des échanges vont également être organisés avec l'école de Chénelette sur ce même thème.

Les élèves de CM ont effectué le rallye Randoland proposé sur notre commune par l'Office de Tourisme, agréable façon de faire du sport tout en découvrant un peu plus notre village grâce à la résolution des énigmes : une vraie réussite.

Côté administratif : le deuxième conseil d'école en mars réunissant les partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignantes.

Nous préparons déjà la rentrée de septembre et afin de l'organiser dans les meilleures conditions possibles, nous vous invitons à prendre contact avec notre Directrice Mme Desbat pour les inscriptions de vos enfants.

Nous vous souhaitons à tous un beau printemps ! Les enseignantes.

ASSOCIATION DES FAMILLES

ACTIVITES RÉGULIÈRES :

Les activités « Piscine » et « patchwork » qui se déroulent depuis longtemps tout au long de l'année scolaire ont été reconduites cette année encore et remportent toujours un franc succès.



Nous vous rappelons que la plupart des enfants du village ont appris à nager grâce à cette activité et ce depuis plus de 20 ans... c'est d'ailleurs une des « raisons d'être » de notre association.

Nous en profitons pour remercier la municipalité qui nous soutient depuis le début en prenant en charge, grâce à une subvention, une partie conséquente du coût de l'activité... subvention sans laquelle nous ne pourrions plus proposer ce service aux habitants de notre village... puisque nous serions dans l'obligation de répercuter sur les familles l'intégralité du budget nécessaire et que l'inscription à l'activité deviendrait ainsi beaucoup trop onéreuse...

Nous tenions donc à vous le rappeler.

ACTIVITÉS PLUS PONCTUELLES :

Nous organisons aussi chaque mercredi, pendant les vacances scolaires, de petits ateliers de loisirs créatifs, en français et en anglais, sous la responsabilité de Lisa DESBAT et de Martine DUQUESNE avec des thèmes qui plaisent beaucoup aux enfants, qui sont souvent très nombreux à participer (ont eu lieu un atelier en anglais sur le thème du cirque, atelier « halloween », « carnaval », une boum pour les petits avec séance « d'onglerie » pour les filles...

Une séance au cinéma de Chauffailles a aussi été offerte aux enfants aux vacances de Noël.

MANIFESTATIONS :

Pour financer ces activités, nous devons organiser des manifestations tout au long de l'année.

- Pour la Toussaint, l'association s'est installée une matinée sur la place du village pour y vendre des chrysanthèmes (de circonstance) mais aussi bien d'autres fleurs et de belles compositions. Cette vente de fleurs a bien fonctionné.

- Le concours de belote a eu lieu au mois de novembre comme chaque année. Nous regrettons le peu de participation mais l'ambiance était bonne.

- Vint ensuite le mois de décembre, propice à la préparation des cadeaux de Noël, mois au cours duquel l'association organise chaque année une Bourse aux jouets, livres et matériel de puériculture. Les exposants étaient moins nombreux que l'an dernier mais c'est dans la bonne humeur que les visiteurs sont venus chiner ou simplement profiter de la buvette et manger les gaufres que nous avons confectionnées. Nous remercions les adhérents venus nous aider, la journée a été un franc succès.

- La dernière manifestation organisée tout récemment a été « l'après-midi jeux de société » le 15 mars dernier.

Quelques participants seulement pour jouer et nous aider à manger les gaufres que nous avons confectionnées. Ils ont toutefois passé un agréable moment.

Suite à tous ces événements, nous avons pris quelques semaines de repos et vous donnons maintenant rendez-vous pour « Pâques à Poule » qui aura lieu, comme chaque année, le lundi de Pâques



ÉCOLE SAINT MARTIN



Les skis à peine enlevés, il est temps de se remettre en piste pour les élèves de l'école Saint-Martin.

Surtout que la dernière semaine avant les vacances de Février avait pris un ton plutôt divertissant avec une sortie cinéma pour les CP, CE et CM, l'occasion de s'évader l'espace de quelques heures.

Une projection du film Nature leur était réservée au cinéma de Chauffailles. Une découverte de la vie sauvage africaine au travers de magnifiques images.

Un intermède avant de se remettre au travail.

Et niveau travail, on ne chôme pas : Français, Mathématiques, Histoire, Géographie mais aussi hockey sur gazon, vente de mémos pour financer le voyage scolaire de fin d'année, réalisations de constructions diverses et variées....

Dans le but d'améliorer le confort de travail et de développer leur sens artistique, un challenge a été lancé aux élèves de CE-CM : se servir des connaissances acquises en sciences afin de créer des aménagements pour la classe. Ainsi, les séances d'Arts Plastiques sont dévouées à la fabrication de mobiles et assemblages divers. Peut-être de futures œuvres d'art ?

Côté sport, fini la Pétéca et bonjour au hockey sur gazon. Le principe, une balle, des crosses, du gazon et c'est parti pour deux heures de dépense physique agrémentées de plaisir.

L'apprentissage de ce sport se fera sur plusieurs séances de deux heures par semaine jusqu'aux vacances d'avril.

Enfin, très gros projet : le voyage scolaire qui aura lieu les 27, 28 et 29 Mai. Les enfants, accompagnés des camarades des écoles de GRANDRIS et CLAVEISOLLES se rendront à RETOURNAC en Haute-Loire afin de découvrir le Terroir et le Patrimoine.

Au menu : fabrication de beurre, pétrissage et cuisson du pain, course d'orientation, randonnée éducative sur les essences d'arbre, atelier poterie, visite de musée sur la dentelle, ...

Les écoles seront accueillies par le centre du Clos à Retournac, spécialisé dans l'accueil de groupes avec séjour à thème.

Un beau séjour en perspective !

Afin de financer une partie de leur voyage, les élèves ont réalisé des dessins qui seront imprimés sur des mémos.

Ces derniers seront vendus 5 euros. Un large choix de supports sera proposé (punaise, aimant...), afin de contenter tout le monde.

Nous espérons que cette vente éphémère sera un succès.

Comme vous l'aurez sûrement constaté, un petit air de printemps souffle depuis quelques jours.

Pour entrer gaiement dans cette nouvelle saison, les petits et les grands ont fêté le printemps vendredi 20 mars. L'occasion pour les élèves de venir déguisés. Un goûter a été organisé en fin d'après-midi pour clore cette journée. Un moment de jeux, de partage et de rires pour ponctuer la belle saison qui s'annonce.

FESTIVAL EN BEAUJOLAIS CONTINENTS ET CULTURES

Suite à l'adhésion de la commune au CCAB (Centre Culturel Associatif Beaujolais), nous aurons la chance d'accueillir lors du rendez-vous champêtre du 17 juillet 2015 à 18h30, la fanfare de rue

« IMPÉRIAL KIKIRISTAN ».

Plus d'informations dans le prochain bulletin

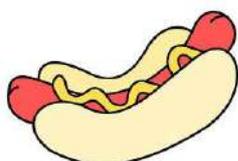
BULLETIN MUNICIPAL

COMITE DES FÊTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En ce début d'année 2015, en la présence de Madame le Maire et de quelques élus, se tenait l'assemblée générale ordinaire du Comité des Fêtes à laquelle peu de représentants des nombreuses associations poulonnes participaient. Le compte-rendu financier présenté par Jean-Marc faisait état d'un équilibre des comptes, les dépenses provenaient principalement de l'achat de produits alimentaires lors des diverses manifestations gérées par le comité des fêtes et l'acquisition d'un chapiteau, ces mêmes manifestations généraient des recettes ainsi que le prêt de matériel réalisé par des particuliers et une douzaine d'associations. Jacky enchaînait par le bilan de l'activité principale du comité, les mouvements réguliers de matériel et la gestion de celui-ci. Une constante, peu de détériorations enregistrées, les objets étaient rendus la plupart du temps propres et en bon état. Quelques surprises agrémentaient certains retours, mais tout cela se gérait dans la bonne humeur et la convivialité. Le nouveau chapiteau à peine acheté participait déjà à une manifestation. Alain mentionnait les activités annexes, la course d'orientation à Chansayes les 12 et 13 avril, la constitution de la nouvelle équipe au sein du comité des fêtes, le forum des associations du 6 septembre, le Raid Bleu le 30 octobre. Suite aux dégradations constatées au local, le dépôt de plainte fut classé sans suite, la municipalité prenait en compte les réparations des dégâts causés. L'énumération des projets engageait quelques échanges, aider à l'organisation des courses d'orientation, organiser le vide-greniers avec la participation du Réveil de la Montagne, animer le forum des associations et sous l'impulsion de Colette, réfléchir à un jumelage...

Le Président



COMITÉ DES FÊTES

RÉSERVATION DE MATÉRIEL

Tarifs pour particuliers, associations non adhérentes ou hors commune

Objets	Stock	Tarif
Table de mixage	1	
Sonorisation	1	30€
Chauffe saucisses	1	10€
Friteuse	1	15€
Friteuse gaz	1	15€
Table / 2 bancs	30 /60	5€
Bloc sécurité électrique	1	10€
Verres buvette	200	20€
Verres ballon	200	20€
Flutes	250	30€
Pots	50	5€
Cafetière 100 tasse	1	10€
Thermos	7	0€
Tasses - sous tasses	200	10€
Assiettes - couverts	300	20e
Plateaux service	80	5e
Grosses louches	5	0€
Buvette	1	15€
Barnum 3x3	2	20€
Vitabri 3x4,5	1	20€
Barnum 4x6	1	30€

Tout matériel endommagé ou détruit sera remplacé ou réparé par le loueur.

Réservation : M. Jacques CONDEMINÉ

06 84 46 27 77

en cas d'absence M. Bernard DUFOUR 06 08 47 81 21

BULLETIN MUNICIPAL

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

REPAS DU 7 MARS

Encore cette année, la salle des fêtes était comble et tous les convives se sont régalingés des produits provenant de la chasse.

Cette saison, ce sont 29 sangliers et 60 chevreuils qui ont été abattus, sans compter le petit gibier, les faisans, les perdrix et les bécasses.

Sachez que les chasseurs font leur possible afin de limiter les dégâts causés par le gros gibier.

Une tombola a été organisée : gigots de sanglier, de chevreuil, terrines, ont été offerts aux gagnants.

A l'année prochaine



RÉVEIL DE LA MONTAGNE

Après la trêve hivernale, le Réveil de la Montagne a repris les répétitions les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois.

Notre vente de saucisson au gène du 2 février dernier a connu un franc succès grâce à la participation des habitants de la commune.

La saison a débuté par le défilé de la fête des classes à Anse, puis a été suivie par l'organisation du concert du groupement des 3 vallées et d'une journée de formation musicale en partenariat avec l'écho de Saint Nizier d'Azergues.

Les week-ends à venir sont d'ores et déjà chargés avec des animations prévues pour la fête des classes d'Amplepuis, de Bourg de Thizy, Poule et Tarare où nous irons également nous produire pour la fête des Mousselines le 28 juin prochain.



TAROT CLUB DE L'AZERGUES

Le Tarot club de l'Azergues a tenu sa 20^{ème} Assemblée Générale.

Une quarantaine d'adhérents et sympathisants se sont retrouvés à cette occasion à la salle Municipale de Poule et ensuite à l'Auberge des Tilleuls pour fêter cet anniversaire.

Déjà 20 ans que cette association a été créée sur notre commune de Poule-les Écharmeaux

A l'origine les joueurs de cartes se retrouvaient à l'hôtel de la Gare où l'association avait établi son siège social.

Cinq à six communes y étaient représentées.

Depuis 2 années les permanences de jeux se font à la salle Municipale de Poule-les Écharmeaux et l'évolution y est constante.

Tous les Mardis à 14 h nous accueillons 28 à 32 joueurs venus de 16 communes différentes ainsi que tous les Vendredis à 20 h.

L'ambiance étant sympathique et conviviale, des adhérents n'hésitent pas à parcourir 50 km pour se retrouver dans ce village d'accueil du Tarot de la Haute-Azergues.

L'équipe dirigeante est toujours disponible pour vous renseigner.

Contact : 04 74 03 68 44 --- 04 74 03 70 27.



Centre social VHB

Activités dans notre commune

LES PITCHOUNS



Les mardis 28/04, 12/05, 26/05, 09/06 et 23/06 salle des fêtes de 9h à 11h30

VACANCES A LA CARTE



Printemps Du 13 au 17 AVRIL

- - GRANDRIS / Salle de l'Odyssée Au pays de l'imaginaire
- - PROPIÈRES / Salle des fêtes Au pays de la découverte Du 20 au 24 AVRIL
- - CHÉNELETTE / Salle des fêtes Au pays de la découverte

Et à noter sur vos agendas

CONFÉRENCE HUMORISTIQUE



Samedi 25 avril 2015 à 20H30
à Chambost-Allières



Adresse :
rue centrale
69870 LAMURE sur AZERGUES

Tel : 04 74 02 04 50

Fax : 04.74.02.04.50

Email : adha@orange.fr

L'ADHA est une association Loi de 1901, à but non lucratif, qui a pour vocation :

D'aider matériellement et moralement par tous les moyens appropriés toutes personnes âgées, handicapées, et autres personnes en milieu rural, en leur procurant le concours d'aides à domicile, dans la limite de ses possibilités.

D'assurer la responsabilité matérielle et morale de la marche des services d'aide à domicile

De développer un climat familial et d'intensifier la vie sociale dans les communes.

En date du 15 mai 2014, l'ADHA a été reconnue **Association d'intérêt général à caractère social par la Direction Générale des Finances Publiques.**

A ce titre, l'association est habilitée à **recevoir des dons** qui pourront ouvrir droit à réduction d'impôt sur les revenus ou sur les sociétés.

Le montant de la réduction d'impôt est égal :

A 66 % du montant des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable du donateur si ce dernier est un particulier

A 60 % du montant des sommes versées dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise

Si vos dons dépassent cette limite, vous pouvez reporter cet excédent sur les cinq années suivantes.



Un reçu vous sera délivré par  répondant aux conditions de forme, attestant du montant, de la date, de l'identité du donateur et de la somme du don qu'il faudra transmettre au trésor public.

BULLETIN MUNICIPAL

A DÉCOUVRIR DANS NOTRE COMMUNE

Stéphanie Coiffure
Masculin – Féminin – Enfants
Stéphanie SIMON
Le Bourg
Tel. 04 74 69 08 97



Depuis le 19 mars
Le jeudi de 15h à 19h
A côté du salon de coiffure
Achats sur place
Commandes:
- Sur place
- Par téléphone: **06 98 97 05 55**
- Par messagerie:
epiceriedessapins @hotmail.fr .

NOUVEAU
Près de chez vous

INTERVENTION RAPIDE À DOMICILE
remise sur présentation de ce flyer*

VENTE & LIVRAISONS D'APPAREILS NEUFS

VENTE & INSTALLATION
- mise en service réseau aspiration centralisé

* valable jusqu'au 30/06/2015
20% offert sur le forfait déplacement pour la première intervention.

06 80 38 07 51
hb.depannage@orange.fr

Pâques à POULE



Lundi 06 avril

Le matin :

Chasse aux œufs des enfants (2€)

10H30 •

Départ des **PETITS** (2 à 4 ans)

11H00 •

Départ des **MOYENS** (5 à 8 ans)

11H30 •

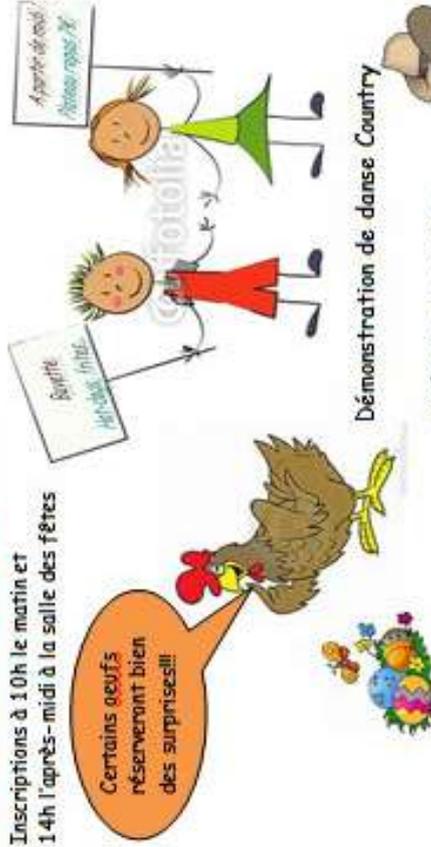
Départ des **GRANDS** (9 à 12 ans)

L'après-midi :

Balade / jeu de piste pour tous (2€)



Inscriptions à 10h le matin et
14h l'après-midi à la salle des fêtes



Démonstration de danse Country

Prévoir un panier

Association des Familles de Poule
Sylvie (06 83 54 05 45) / Anne-Marie (06 81 15 78 59)



**RENDEZ-VOUS SALLE DES FÊTES SAMEDI 11 AVRIL
L'APRÈS-MIDI POUR VOIR PASSER LES COUREURS DE**